

|  |
| --- |
| **Professeur(e) au rang d’adjoint ou agrégé d’orthophonie****École d’orthophonie et d’audiologie,** Faculté de Médecine |

L’École d’orthophonie et d’audiologie (ÉOA) de l’Université de Montréal recherche un(e) professeur(e) adjoint(e) ou agrégé(e), temps plein, menant à la permanence, dans le domaine de l’orthophonie. Notamment l’expertise dans le domaine de **l’intervention auprès des adultes présentant un trouble de communication d’origine neurologique** sera priorisée.

L’ÉOA de l’Université de Montréal est située dans de vastes locaux équipés à la fine pointe de la technologie. Elle possède également une clinique universitaire où il est possible de faire de l’enseignement ou de la recherche.

Pour en savoir plus sur l’ÉOA, vous pouvez visiter notre site web <https://eoa.umontreal.ca/>.

**À titre de professeur (e), vous aurez l’occasion de contribuer à la promotion de l’excellence de l’École d’orthophonie et d’audiologie :**

Le candidat retenu aura l’occasion de développer des collaborations au sein de l’ÉOA, mais aussi avec des chercheurs d’autres départements de la Faculté de Médecine et de ses établissements affiliés. À titre de professeur de l’ÉOA, vous devrez:

* Enseigner à la maîtrise professionnelle en orthophonie dans un contexte d’approche par compétences;
* Enseigner au 3e cycle;
* Encadrer des étudiants inscrits aux études supérieures (programmes de maîtrise professionnelle en orthophonie et de MSc et PhD);
* Élaborer et réaliser un programme de recherche dans votre domaine de spécialité de l’orthophonie;
* Rayonner dans le milieu scientifique;
* Contribuer à la vie académique et à la gestion de l’École.

**Pour réussir dans ce rôle, vous devez avoir :**

* Être titulaire d’un doctorat en orthophonie ou dans un domaine connexe;
* Avoir une formation postdoctorale ou une expérience de travail pertinente dans un milieu académique;
* Avoir un dossier de recherche et une expérience d’enseignement;
* Avoir une connaissance suffisante de la langue française **ou** être déterminé à l’apprendre une fois en poste par l’entremise du programme de soutien à l’apprentissage de la langue française offert par l’UdeM, en vertu de la [Politique linguistique de l’Université de Montréal](http://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_34_politique-linguistique.pdf).

**Comment soumettre votre candidature**

Vous êtes invité à acheminer une lettre décrivant vos intérêts et vos objectifs de carrière, votre curriculum vitae accompagné d’une copie de vos diplômes, ainsi que trois lettres de recommandation de professeurs ou supérieurs hiérarchiques à :

**Mme Josée Latraverse, TCTB**

École d’orthophonie et d’audiologie, UdeM

C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal (Qc) H3C 3J7

Courriel : josee.latraverse@umontreal.ca

Site Web : <https://eoa.umontreal.ca/>

**Plus d’information sur le poste**

|  |  |
| --- | --- |
| **No d’affichage** | MED 09\_21/03 |
| **Période d’affichage** | Jusqu’au 15 novembre inclusivement |
| **Traitement** | L’Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d’avantages sociaux |
| **Date d’entrée en fonction** | À compter du 1er juin 2022 |
| Par l’entremise de son programme d’accès à l’égalité en emploi, l’Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes vivant avec des limitations et qui en font la demande. Soyez assurés de la confidentialité de cette information. L’Université adopte une définition large et inclusive de la diversité qui va au-delà des lois applicables. Elle encourage ainsi toutes les personnes, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l’immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Selon les procédures de nomination en vigueur à l’UdeM, les membres de l’Assemblée des professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu’à l’établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner. |

